

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Règlement n° 94-04 du 25 Chaoual 1414 correspondant au 6 avril 1994 portant émission d'une pièce de monnaie métallique de dix (10) dinars algériens.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit notamment les dispositions de son livre I, de ses articles 44 alinéa a, 47 et 107 ;

Vu le décret législatif n° 93-18 du 15 Rajab 1414 correspondant au 29 décembre 1993 portant loi de finances pour 1994 notamment son article 69 ;

Vu le décret présidentiel du 21 juillet 1992 portant nomination du gouverneur de la Banque d'Algérie ;

Vu les décrets présidentiels du 14 mai 1990 portant nomination de vice-gouverneurs de la Banque centrale d'Algérie ;

Vu le décret exécutif du 1^{er} juillet 1991 portant désignation de membres titulaires et suppléants au Conseil de la monnaie et du crédit ;

Vu le règlement n° 94-01 du 25 Chaoual 1414 correspondant au 6 avril 1994 portant création d'une série de pièces de monnaie métalliques en dinars algériens de : cinquante (50), vingt (20), dix (10), cinq (5), deux (2), un (1), un demi (1/2) et un quart (1/4) ;

Après délibération du Conseil de la monnaie et du crédit en date du 6 avril 1994 ;

Promulgue le règlement dont la teneur suit :

Article 1^{er}. — Dans le cadre du règlement n° 94-01 du 6 avril 1994, portant création d'une série de pièces de monnaie métalliques en dinars algériens de : cinquante (50), vingt (20), dix (10), cinq (5), deux (2), un (1), un demi (1/2) et un quart (1/4), la Banque d'Algérie émet une nouvelle pièce de monnaie métallique de dix (10) dinars algériens dont la mise en circulation sera assurée à compter du 21 novembre 1994.

Art. 2. — Les caractéristiques techniques et descriptions de cette pièce sont les suivantes :

1.1. — Présentation : La pièce de dix (10) dinars est de type bimétallique.

Elle est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable de couleur gris acier et d'un cœur en aluminium, serti à l'intérieur de cette couronne et de couleur blanche.

1.2 — Spécifications :

Diamètre extérieur : $26,50 \pm 0,05$ mm

Diamètre du cœur : $18,45 \pm 0,05$ mm

Poids de la couronne : $3,66 \pm 0,07$ g

Poids du cœur : $1,29 \pm 0,07$ g

Poids total : $4,95 \pm 0,15$ g

Epaisseur au cordon : $2,01 \pm 0,06$ mm

1.3 — Composition :

Cœur : Aluminium : 97%

Magnésium : 3%

Couronne : Acier AISI 430

1.4 — Description :

1) Avers :

A) A l'intérieur du cœur :

Motif principal : Chiffre 10, stylisé et inspiré d'un décor épigraphique de l'époque Méridine.

B) A l'intérieur de la couronne :

1) Mentions en toutes lettres (en langue nationale) :

— Sur la partie supérieure : Banque d'Algérie

— Sur la partie inférieure : Dinars

2) Horizontalement : Une étoile de part et d'autre du chiffre 10.

2) Revers :

A) A l'intérieur du cœur :

1 — Motif principal : Tête de faucon de Barbarie orientée vers la droite.

B) Sur la couronne :

1 — Sur la partie supérieure : le double millésime hégirien et grégorien de l'année de frappe.